

Colloque "Normes et Développement – Dakar – 26/27 juin 2008

Recommandations adoptées à l'issue du Colloque

Le Colloque "Normes et Développement" a été organisé à Dakar les 26 et 27 juin 2008 par l'Association Sénégalaise de Normalisation, le Comité National du Sénégal de l'Association des Gestionnaires et Partenaires Africains des Routes, l'Ecole Polytechnique de Thiès, l'Union internationale des ingénieurs et scientifiques utilisant la langue française et le Réseau Normalisation et Francophonie. Des responsables, représentants et experts du Canada, de France, du Congo (RD) du Congo, de Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Sénégal ainsi que d'organisations internationales y ont assisté. A l'issue de leurs travaux, les participants ont adopté à l'unanimité les recommandations qui suivent. Elles s'adressent, dans les pays d'Afrique, à toutes les parties prenantes à la normalisation, certification et qualité ainsi qu'aux autorités publiques.

Développement en Afrique

Recommandation N° 1

Tout pays qui aspire à assurer son développement technico-économique doit pouvoir se référer à un système de normes, précis, cohérent et complet.

Recommandation N° 2

Ce système de normes, qui doit être reconnu au niveau national, est indispensable pour assurer l'efficacité et la cohérence de l'action de tous les acteurs du développement, qu'il s'agisse des phases d'étude, de conception, d'exécution des projets, mais aussi de leur entretien ou maintenance.

Recommandation N° 3

L'existence de normes est essentielle pour servir de base aux référentiels permettant la mise en place de structures d'accréditation, certification et essais et des processus de gestion et maîtrise de la qualité, hygiène, santé et sécurité dans tous les secteurs de l'économie

Recommandation N° 4

L'adoption et la mise en œuvre de normes internationales telles que celles relatives aux produits et services ou aux systèmes de management (Qualité, environnement, sécurité alimentaire, développement durable, énergie...) représentent un atout pour

DAKAR - 27 JUIN 2008

accroître l'efficacité et la compétitivité des entreprises locales et faciliter l'exportation sur le marché mondial.

Routes et infrastructures en Afrique

Recommandation N° 5

Dans le domaine des routes, l'actualisation des référentiels techniques tels que ceux du CEBTP ou du BCEOM, établis il y a près de 25 ans, doit être engagée le plus rapidement possible.

Recommandation N° 6

Dans le domaine de la construction, l'adoption de normes internationales relatives à la conception, l'exécution, l'entretien et l'exploitation des ouvrages, impose généralement un travail d'adaptation prenant en compte les spécificités locales. Ce travail doit s'effectuer sur la base des connaissances scientifiques disponibles ou fournies par la recherche. Sur ce plan, la présence et l'apport de laboratoires de recherche et organismes techniques, compétents dans le domaine du BTP, sont fondamentaux.

Recommandation N° 7

Dans le domaine de la construction, l'enseignant qui forme les ingénieurs et autres techniciens, le concepteur qui réalise l'étude, l'entrepreneur qui exécute les travaux, l'équipe d'entretien, tous ces acteurs doivent se référer aux mêmes normes et prescriptions techniques officielles.

Structures et travaux de normalisation en Afrique

Recommandation N° 8

Il est recommandé que les autorités publiques et les membres des organismes nationaux de normalisation, tels que l'ASN au Sénégal, fassent en sorte que ces organismes acquièrent le statut de Comité membre de l'Organisation Internationale de Normalisation et soient plus directement engagés dans les travaux de l'ISO, ceci afin de renforcer leur contribution aux entreprises et aux autres acteurs économique du pays.

Recommandation N° 9

Il est recommandé que les travaux de normalisation soient menés, chaque fois que possible, en collaboration entre des pays appartenant à une même sous-région et ayant des conditions locales similaires.

Recommandation N° 10

DAKAR - 27 JUIN 2008

Il est recommandé d'inciter les autorités publiques des pays d'Afrique à recourir largement à la référence aux normes dans les réglementations techniques qu'elles établissent, chaque fois que des normes nationales ou internationales sont adoptées par le pays.

Transfert de technologies en Afrique

Recommandation N° 11

Le transfert technique et la mise en œuvre de nouvelles technologies dans les pays d'Afrique doivent s'effectuer dans le respect des normes internationales, chaque fois qu'elles existent.

Recommandation N° 12

Il est recommandé de multiplier, dans chaque pays d'Afrique et au niveau sous-régional, les cycles de formation et séminaires d'information et de sensibilisation portant sur l'apport des normes, la gestion de la qualité et les processus d'accréditation, de certification et d'essais.

Recommandation N° 13

Il est recommandé que la participation d'experts des pays d'Afrique dans les processus techniques de la normalisation internationale soit très sensiblement accrue afin d'influencer les travaux d'élaboration des normes et de constituer une source importante d'échanges, informations, expériences, au bénéfice du développement de ces pays.